

**Zeitschrift:** Revue suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 129 (2008)  
**Heft:** 11-12

**Rubrik:** SAR

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **Concours des ruchers de la Société romande d'apiculture Saison 2009**

La saison apicole 2008 est à peine terminée que, déjà, il nous faut songer à 2009.

En effet, le concours des ruchers 2009 se déroulera dans la 7<sup>ème</sup> circonscription avec les sections Ajoie et Clos-du-Doubs, Delémont et environs, Franches-Montagnes qui sont appelées à participer au concours de ruchers SAR 2009.

C'est là une occasion rêvée de le faire savoir. Un apiculteur qui se prépare et participe au concours peut et doit être une référence.

L'hiver qui est devant nous, vous sera propice à parfaire la préparation et à améliorer une foule de détails. Le règlement et l'échelle de pointage forment un excellent canevas pour ne rien oublier. Les cours organisés par les vulgarisateurs ou les moniteurs en élevage sont de bons moyens de rester en pleine forme. Et n'oubliez pas que vous êtes les premiers bénéficiaires de tout ce que vous aurez investi. Je vous encourage vivement à vous laisser tenter par cette passionnante et riche aventure.

Je vous souhaite une bonne préparation et un agréable hiver et attends vos nombreuses inscriptions.

*Le responsable du concours : Erwin Noirat*

### **Séance du comité SAR du 8 novembre 2008**

#### **Informations brèves**

Des membres du comité SAR ont participé à la séance d'information de l'OFAG à propos de l'utilisation de la streptomycine en arboriculture. Opposés à son utilisation, les représentants de l'apiculture n'ont pu que donner leur avis ! L'OFAG reconduira probablement l'expérience en 2009, les résultats étant concluants dans l'optique de la lutte contre le feu bactérien.

Le comité central est très étonné de l'article paru dans le journal de la Coop à propos de l'abeille noire. Une lettre sera envoyée à la rédaction, avec copie à la Coop et à Slow Food.

Les contrôleurs du miel des fédérations ont fait des propositions de modification de la «check-list»; elles n'ont pas toutes été acceptées. Le sujet sera donc remis sur le tapis lors de la prochaine séance de la Commission du miel.

Le projet de modification des structures de l'apiculture suisse a été présenté aux membres du comité ainsi qu'aux présidents des fédérations ou à leur remplaçant. A l'unanimité, les participants recommandent aux délégués SAR à la FSSA de voter en faveur de la poursuite de l'étude lors de la réunion du comité FSSA le 13 décembre (voir aussi communiqué p. 11).

Plusieurs fédérations ayant demandé une réduction du nombre des membres du comité central SAR, ledit comité est entré en matière. D'entente avec les fédérations, une nouvelle formulation des articles 21, 22, 23, 24, 26, 29 et 44 des statuts SAR sera publiée et le sujet sera mis à l'ordre du jour de la prochaine assemblée des délégués.

Enfin, comme discuté lors du dernier comité et en accord avec les fédérations, une lettre sera envoyée par la SAR aux services de l'agriculture des cantons qui ne fournissent pas d'aide à l'apiculture ou aux apiculteurs/trices.

Le prochain comité SAR aura lieu le 26 janvier 09.

### Le comité

#### Conseillers apicoles désireux de donner des conférences dans d'autres sections

<i>Nom, prénom</i>	<i>thème(s)</i>	<i>téléphone</i>
<b>Duruz Gilbert</b>	Ruche divisible, bi-ruche	079 212 40 50
<b>Gigon Didier</b>	Elevage, développement, varroase	079 385 37 55
<b>Kovar Philippe</b>	Visite d'un rucher en montagne	078 631 13 51
<b>Meuwly Jean-Pierre</b>	Mise en hivernage, le pollen, la cire, ...	024 498 22 59
<b>Rossier Jean-Claude</b>	Récolte du pollen, trappes, propriétés	021 809 58 14
<b>Tellenbach Ernest</b>	Miellerie et matériel d'extraction	079 297 45 65
<b>Troxler Jakob</b>	Maladies et ennemis des abeilles	079 226 72 53

